

Luxembourg, le 12 mai 2026

Note d'information 26/4 du Commissariat aux Assurances relative au portail officiel LBC/FT du Grand-Duché de Luxembourg

Le CAA souhaite relayer le communiqué du ministère de la Justice daté du 6 mai 2026 concernant le portail national dédié à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ce portail a été officiellement présenté lors de la réunion du Comité de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, le 6 mai 2026, en présence de Madame la Ministre de la Justice.

Le communiqué par le ministère de la Justice est accessible via le lien suivant : <https://amlcft.public.lu/fr/actualites/actu-1.html>

Le portail est accessible via le lien suivant : <https://amlcft.public.lu/fr.html>

Le Comité de Direction